



Concours hippique au Manège Gerber - La Chaux-de-Fonds du 23 au 25 août 2024

Président du CO
Secrétaire du CO
Président du jury

Gerber Willy, La Chaux-de-Fonds NE
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)
Bornand Pierre-André, Fontaines NE

Constructeur de parcours

Bruneau Jacques, Müntschemier BE
Knigge Grégory, Etoy VD
Aebi Lukas, Brüttelen BE

Vétérinaire

Délais: **05.08.2024**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **07.08.2024**
21:00

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
Vendredi 23 août						
1	23.08.24	O R/N120	Barème:A au chrono	50	200.-	Selon règlement. Sans limitations de points cavaliers/chevaux
2	23.08.24	O R/N125	Barème:2 phases A au chrono	50	200.-	Selon règlement. Sans limitations de points cavaliers/chevaux
3	23.08.24	O R/N130	Barème:A au chrono	60	300.-	Selon règlement
4	23.08.24	O R/N135	Barème:2 phases A au chrono	60	300.-	Selon règlement
5	23.08.24	O N140	Barème:A au chrono	90	800.-	Selon règlement
Samedi 24 août						
6	24.08.24	O R/N100	Barème:A au chrono	30	100.-	Selon RS. Sans limitations de points cavaliers/chevaux. Il faut inscrire les épreuves 6 et 7.
7	24.08.24	O R/N105	Barème:A au chrono	30	100.-	Selon RS. Sans limitations de points cavaliers/chevaux. Il faut inscrire les épreuves 6 et 7.
8	24.08.24	O B60	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	25	80.- en nature	Selon RS. Sans limitations points cavaliers/chevaux. Deux degrés: Degré 1 = 60 cm, Degré 2 = 80 cm. Veuillez préciser le degré lors de l'inscription.
9	24.08.24	O B60	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	25	80.- en nature	Selon RS. Sans limitations de points cavaliers/chevaux. Deux degrés: Degré 1 = 60 cm, Degré 2 = 80 cm. Veuillez préciser le degré lors de l'inscription.
Dimanche 25 août						
10	25.08.24	O B100	Barème:Epreuve de style	30	Espèces ou nature/100.-	Selon RS. Brevet obligatoire. Compte pour l'obtention de la licence.

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
						Distances poneys voir sous remarques.
11	25.08.24	O B100	Barème:Epreuve de style	30	Espèces ou nature/100.-	Selon RS. Brevet obligatoire. Compte pour l'obtention de la licence. Distances poneys voir sous remarques.
12	25.08.24	O R/N110	Barème:A au chrono	40	150.-	Selon RS. Sans limitations de points cavaliers/chevaux. Il faut inscrire les épreuves 12 et 13.
13	25.08.24	O R/N115	Barème:2 phases A au chrono	40	150.-	Selon RS. Sans limitations de points cavaliers/chevaux. Il faut inscrire les épreuves 12 et 13.

Majoration de la finance d'engagement pour la phase d'engagement ultérieure 5.00 CHF

Engagements/Finances Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).

Annulations/Mutations Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).

Phase d'engagement ultérieure Une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieure est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagements après le délai.

Poneys Distances des combinaisons pour poneys modifiées pour ceux qui l'auront demandé à l'inscription (remarque: distance poney). Les poneys seront regroupés soit au début, soit à la fin de l'épreuve, sans tenir compte du nombre de poneys que monte le cavalier.

Listes de départ et de résultat Sont disponibles sous info.swiss-equestrian.ch ou sur le site internet de l'organisateur.

Mutations Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés CHF 10.-

Sites Internet www.gestion-concours.ch et www.manegegerber.ch

Listes de départs sur www.gestion-concours.ch

Responsabilité Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité concernant les vols, accidents, etc. sur la place du concours.

Renseignements et changements Patricia Bühler - Tél. 079 648 34 48 - mail: info@gestion-concours.ch.